

Les faits à votre portée: La violence à l'égard des jeunes femmes et jeunes filles

De nombreuses adolescentes, filles et jeunes femmes, dans le monde sont les victimes d'une pandémie silencieuse de violence et de maltraitance. Cela comprend la violence domestique, l'agression sexuelle et le mauvais traitement, le viol à l'occasion de sorties, le viol conjugal, l'exploitation sexuelle, la traite des femmes, l'inceste, les pratiques néfastes comme la mutilation ou l'excision génitale féminine et le mariage d'enfants ou le mariage forcé, ainsi que les crimes prétendus d'honneur, le fémicide et le meurtre commis par un partenaire intime.

Cette situation est souvent méconnue, dissimulée ou ignorée, bien qu'elle soit largement répandue:

- Près de 50% des agressions sexuelles dans le monde ont pour cible des jeunes filles de moins de 16 ans.¹
- Près d'une jeune fille ou femme sur cinq de moins de 15 ans est victime d'abus sexuels, le plus souvent exercés par un membre de sexe masculin de la famille (autre que le père ou le beau-père).² Selon l'OMS, 150 millions de filles de moins de 18 ans auraient subi une forme de violence sexuelle en 2002.³
- Les jeunes femmes tombent dans le piège de l'esclavage sexuel; elles représentent les nombreuses femmes et jeunes filles qui sont tous les ans victimes de la traite des êtres humains transfrontière. On estime que 80% des 800.000 victimes annuelles de la traite des personnes sont des femmes, dont un écrasant 79% à des fins d'exploitation sexuelle.⁴
- Environ 100 à 140 millions de jeunes filles et femmes dans le monde ont subi des mutilations ou excisions génitales féminines, et plus de trois millions de jeunes filles en Afrique risquent tous les ans d'en être les victimes.⁵
- Plus de 60 millions de jeunes filles dans le monde sont des épouses enfants, mariées avant 18 ans, notamment en Asie du Sud (31,3 millions) et en Afrique subsaharienne (14,1 millions).⁶ La violence et les sévices marquent la vie conjugale d'un grand nombre de ces filles.⁷
- De nombreuses adolescentes doivent quitter l'école suite au mariage précoce et en raison de la violence scolaire. La violence sexuelle favorise l'absentéisme et l'abandon des études et ralentit les progrès scolaires.⁸

¹ FNUAP.2003. FNUAP et les jeunes : Imaginer 2003. FNUAP, New York.

² OMS, cité à l'Assemblée générale. 2006. Rapport de l'expert indépendant chargé de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants. Nations Unies. Genève (p.10).

³ OMS. 2005. Étude multipays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes: Premiers résultats concernant la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes. (p.26)

⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). 2009. Rapport mondial sur la traite des personnes. ONUDC, Vienne

⁵ Organisation mondiale de la santé (OMS).2008. Mutilations sexuelles féminines – Aide-mémoire no.241, OMS, Genève

⁶ UNICEF (Fonds de l'ONU pour l'enfance). 2008. ChildInfo. Statistiques par région: Protection de l'enfant. UNICEF, New York.

⁷ UNICEF.2005 . Early Marriage: A Harmful Traditional Practice, New York, Nations Unies.

⁸ P.S. Pinheiro, Rapport mondial sur la violence à l'encontre des enfants, Étude du Secrétaire général sur la violence à l'encontre des enfants, Nations Unies, Genève, 2006, p. 128, 130 (dans le texte anglais). À l'occasion des consultations sur cette étude, la violence physique et psychologique, l'insulte, l'intimidation et la violence sexuelle à l'école ont été constamment évoquées comme des causes d'absentéisme, d'abandon des études et d'absence de motivation de réussite scolaire.

Les faits à votre portée: Jeunes femmes, jeunes filles et VIH/sida

Plus de 30 millions de personnes dans le monde sont infectées par le virus VIH, dont la moitié des femmes. Les inégalités des sexes et les violations des droits des femmes rendent les femmes et jeunes filles plus susceptibles d'être infectées par le VIH, notamment parce que ces facteurs les empêchent d'avoir la même maîtrise sur leur corps et leur vie que les hommes. Le Sixième Objectif du Millénaire pour le développement appelle à l'inversion de la propagation du VIH et du sida d'ici à 2015. La réalisation de cet objectif nécessite des ressources et des programmes supplémentaires, visant les femmes en particulier. Lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur le VIH et le sida en 2001, plus de 180 pays ont convenu que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étaient des éléments indispensables à la réduction de la vulnérabilité des jeunes filles et des femmes au VIH et au sida.

- Dans l'ensemble, le nombre de femmes et d'hommes touchés par le VIH et le sida est pratiquement identique. Le pourcentage des femmes qui vivent avec le sida est toutefois en hausse et le nombre de jeunes filles dans la population récemment infectée est en progression. Deux tiers environ des nouveaux cas se manifestent chez les jeunes de 15 à 24 ans.⁹
- La discrimination, la violence et les contraintes exercées à l'encontre des adolescentes et des jeunes femmes favorisent la propagation du VIH et du sida; les jeunes femmes représentent environ 60% des 5,5 millions de jeunes dans le monde qui vivent avec le VIH et le sida.¹⁰
- En Afrique australe la prévalence du VIH/sida chez les jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans est en moyenne à peu près trois fois plus élevée que parmi les hommes du même âge. En Asie à peu près 95% des infections parmi les jeunes touchent les adolescents, et dans les Caraïbes les femmes représentent environ 50% de toutes les personnes infectées, la prévalence étant particulièrement élevée chez les adolescentes et les jeunes femmes.¹¹
- Selon l'Organisation mondiale de la santé, le VIH a été en 2009 la cause principale de mortalité chez les femmes âgées de 15 à 44 ans, dans les pays à faible et moyen revenus.¹²
- Les femmes et les jeunes filles disposent souvent de moins d'informations sur le VIH et de ressources inférieures pour se prémunir du fléau. Elles ont du mal à négocier des pratiques sexuelles sans risques, en raison notamment de la sujétion économique et de l'inégalité des rapports de force. La violence sexuelle, violation répandue et brutale des droits des femmes, aggrave le risque de contamination. Et même s'il y a lieu de penser que le mariage offre une protection du sida, force est de constater que dans certaines régions du monde le mariage constitue un facteur de risque majeur de VIH, notamment chez les jeunes femmes et jeunes filles.¹³

⁹ Organisation mondiale de la santé: Genre et VIH/sida. http://www.who.int/gender/hiv_aids/fr/

¹⁰ UNICEF, ONUSIDA, OMS et FNUAP. 2008. Enfants et sida : Troisième bilan de la situation : 16. UNICEF, New York; et UNICEF.2009. HIV Prevention with Young People: The Key to Tackling the Epidemics: 3. UNICEF, New York.

¹¹ ONUSIDA. Le point sur l'épidémie du sida.

¹² Organisation mondiale de la santé: « Les femmes et la santé: la réalité d'aujourd'hui, le programme de demain », Genève, 2009.

¹³ UNIFEM. Problématique hommes-femmes. VIH et sida. http://www.unifem.org/gender_issues/hiv_aids/

Les faits à votre portée: La paix et la sécurité pour les jeunes femmes et jeunes filles

La guerre a toujours eu des conséquences différentes pour les hommes et les femmes, mais jamais autant qu'au cours des récents conflits. En effet, pas moins de 90% des victimes de ces conflits sont des civils, pour la plupart des femmes et des enfants. Par ailleurs, bien que ne représentant qu'un nombre infime de combattants ou d'agresseurs, les femmes sont en passe de devenir les principales victimes des conflits, du fait qu'elles sont directement visées par des violences sexuelles systématiques. Les effets de la violence sexuelle persistent même après la fin des combats, sous la forme de grossesses non désirées, d'infections sexuellement transmises et de marginalisation sociétale, entre autres. Pourtant, les voix des femmes se font à peine entendre au moment des négociations de paix.

- La violence sexuelle attise les conflits et perpétue l'insécurité. Elle prend des communautés entières en otage, et a des implications économiques, sociales, culturelles et intergénérationnelles. La violence sexuelle à l'égard des femmes et des jeunes filles a tendance à s'exercer de plus en plus systématiquement et largement. En 1994, 250.000 à 500.000 femmes et jeunes filles ont été violées pendant le génocide au Rwanda¹⁴; 20.000 à 50.000 femmes et jeunes filles ont été violées pendant la guerre en Bosnie-Herzégovine au début des années 1990;¹⁵ 50.000 à 64.000 femmes déplacées à l'intérieur de leur pays, la Sierra Leone, ont été agressées sexuellement par des combattants;¹⁶ et 40 femmes et jeunes filles ont été violées en moyenne tous les jours au Sud Kivu, en RDC.¹⁷
- Les jeunes femmes et jeunes filles sont particulièrement vulnérables aux violations sexuelles et sexistes en temps de conflit armé, notamment le viol, la mutilation génitale, la grossesse forcée, l'esclavage sexuel et la prostitution sous la contrainte. Au Darfour et au Congo le viol est systématique et utilisé pour déplacer et intimider les populations.¹⁸
- Bien que le droit international interdise expressément l'utilisation des filles et des garçons dans les combats, les forces gouvernementales et les groupes rebelles armés dans le monde ont recruté des dizaines de milliers d'enfants. Selon les estimations, les filles représentent 10 à 30% du nombre total d'enfants membres des forces combattantes dans le monde.
- En captivité, les adolescents servent comme combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, infirmiers, espions, guetteurs, pillards et travailleurs domestiques et agricoles. Les adolescentes remplissent les mêmes tâches, mais sont également forcées à devenir des esclaves sexuelles des combattants. Parfois, une fille est donnée à l'usage exclusif d'un mâle comme « épouse » captive.
- La migration forcée transfrontière causée par un conflit armé interne aboutit souvent à la traite et à la participation forcée des filles à des activités commerciales illégales, notamment dans les mines de minerais, les plantations de caoutchouc et pour l'abattage d'arbres.
- En violation aux nombreux engagements sur le plan international et aux résolutions de l'ONU, la participation des femmes aux négociations de paix est de circonstance et non pas systématique, se situant en moyenne à 8% sur les 14 processus de paix pour lesquels de telles données sont disponibles. Moins de 3% des signataires d'accords de paix sont des femmes.¹⁹ L'exclusion des femmes des processus de paix risque d'omettre leurs intérêts et préoccupations dans les accords de paix qui définissent la feuille de route de la période d'après-conflit.

¹⁴ Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, « Rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda » (E/CN.4/1996/68) para.16.

¹⁵ Ward, Jeanne au nom de la RHCR, "Bosnia and Herzegovina" », If not Now, When?: Addressing Gender-based Violence in Refugee, Internally Displaced, and Post-Conflict Settings, 2002, p.81.

¹⁶ Physicians for Human Rights, "Executive Summary' War-related Sexual Violence in Sierra Leone: A Population-based Assessment (2002) 3.

¹⁷ Claudia, Rodriguez, "Sexual Violence in South Kivu", Forced Migration Review, 2007 (27), p.45.

¹⁸ Carlson, Khristopher et Dyan, Mazurana "The girl child and armed conflict: Recognizing and addressing grave violations of girls' human rights", 2006, p.7.

¹⁹ Recherche de l'UNIFEM sur la participation des femmes aux processus de paix (à paraître, 2010)

Fonds de développement des
Nations Unies pour la femme

